Conseil Communal du 28 novembre 2024

Quart d'heure citoyen avant les Conseils Communaux

Point demandé et présenté par Jean le Maire, conseiller Ecolo-GIC

Le but de ce quart d'heure citoyen avant chaque Conseil Communal est de permettre aux citoyennes et citoyens couvinois de s'exprimer, de poser des questions, de donner leur avis sur des sujets les concernant en lien avec les responsabilités et pouvoirs du conseil communal de Couvin. Cette prise de parole se fera sous l'autorité du Président du CC, dans le respect des personnes et du RGPD. Le Bourgmestre, les Echevins et Conseillers interpellés pourront répondre ou ne pas répondre.

Considérant le désintérêt de nos concitoyens envers la politique et particulièrement la politique communale, il est important d'être plus à l'écoute, plus accessible et d'ouvrir le CC à plus de public.

Considérant que lors des dernières élections communales 2024, que sur 10.928 électeurs inscrits, 3.347 ne se sont pas déplacés pour voter, que 810 bulletins ont été déclarés blancs ou nuls et que les 2 listes n'ayant pas d'élus ont obtenu 560 suffrages, le prochains CC ne représentera que 6.211 électeurs sur 10.928 soit 57% des électeurs inscrits. Il est donc grand temps de réconcilier les élus avec la population et d'améliorer la participation des citoyens à la politique communale.

Considérant que la démocratie est un bien immatériel fondateur de notre société qu'il est très important de sauvegarder, d'entretenir et développer face aux extrémistes locaux, nationaux, européens et internationaux, la défense de la démocratie commence ici et maintenant.

Considérant que les réunions citoyennes dans les villages sont espacées de 2 à 3 ans, il est intéressant de compléter ces réunions par un espace de communication mensuel entre les élus communaux et les Couvinois.

Considérant que les messages sur réseaux sociaux sont virtuels, il est important pour nous Ecolo-GIC de créer des endroits et des moments de dialogues réels entre les personnes et le pouvoir communal.

Considérant les freins que constitue le cadre administratif des interpellations citoyennes et le stress de prendre la parole lors d'un CC, il sera plus facile pour le public des CC de s'exprimer librement avant le début du CC.

Considérant que ce quart d'heure citoyen attirera plus de public aux CC pour suivre les décisions prises, les débats, les questions et les propositions des élus et ce sans frais pour le budget de la commune.

Considérant que ce quart d'heure citoyen fonctionne sans problèmes depuis de nombreuses dans la commune d'Anthisnes.

Le Conseil Communal décide :

L'organisation et l'information aux Couvinois d'un quart d'heure citoyen avant chaque Conseil Communal pour permettre aux citoyennes et citoyens couvinois de s'exprimer, de poser des questions, de donner leur avis sur des sujets les concernant avec les responsabilités et pouvoirs du conseil communal de Couvin. Cette prise de parole se fera sous l'autorité du Président du CC, dans le respect des personnes et du RGPD. Le Bourgmestre, les Echevins et Conseillers interpellés pourront répondre ou ne pas répondre aux questions posées.